



# PASSONS À L'ÉTAPE SUIVANTE

Dans le cadre de la revue  
des déchets radioactifs du Canada

## Ébauche de la Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs (SIDR)

– VERSION PRÉLIMINAIRE POUR COMMENTAIRES PUBLICS –

DATE :  
25 août 2022 (RÉV 1)

## Processus de soumission des commentaires

Les personnes et les groupes intéressés sont invités à soumettre leurs commentaires et leurs idées sur les recommandations formulées dans ce document : L'ébauche de la stratégie intégrée pour les déchets radioactifs (SIDR).

Le processus de soumission est ouvert à tous les Canadiens et les Autochtones, et peut être effectué en tant qu'individu ou au nom d'une organisation.

Les soumissions sont acceptées sur le site web de la SIDR, (<https://plandechetsradioactifs.ca>) ainsi que par courriel ([info@radwasteplanning.ca](mailto:info@radwasteplanning.ca)) au cours de notre période de concertation publique de 60 **90** jours, du 25 août au 24 ~~octobre~~ **novembre** 2022.

Veillez noter que les informations fournies seront publiées conformément à nos [règles de la communauté de la SGDN](#) et notre [politique de confidentialité](#).

# Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>4</b>
<b>Options techniques et inventaires</b>	<b>5</b>
<b>Ébauche de la stratégie intégrée</b>	<b>6</b>
<b>Recommandations proposées pour la mise en œuvre de la stratégie</b>	<b>7</b>
Recommandation 1 : Les déchets de faible activité devraient être stockés dans plusieurs installations près de la surface, la mise en œuvre étant confiée aux propriétaires des déchets	8
Recommandation 2 : Les déchets de moyenne activité devraient être stockés dans un seul dépôt géologique en profondeur dont la mise en œuvre serait confiée à une seule organisation, la SGDN	8
Recommandation 3 : Une tierce partie, indépendante des organismes chargés de la mise en œuvre, devrait superviser la mise en œuvre de la stratégie	9
Recommandation 4 : Le consentement des collectivités et des peuples autochtones locaux dans le territoire desquels les installations futures seront planifiées doit être obtenu lors du processus de sélection de l'emplacement des installations	9
Recommandation 5 : Lors de la conception des installations, la priorité doit être accordée à la protection de l'eau	9
Recommandation 6 : Les installations de stockage doivent faire l'objet d'un suivi à long terme	10
Recommandation 7 : Nous devons agir maintenant et ne pas abandonner cette tâche aux générations futures	10
Recommandations supplémentaires qui ne sont pas de la portée immédiate de la SIDR	10
<b>Concertation</b>	<b>10</b>
<b>Figure 1 : Activités de concertation de la SIDR</b>	<b>11</b>
Thème clé 1 – La sûreté est d'une importance primordiale	11
Thème clé 2 – Il faut agir maintenant	12
Thème clé 3 – Communication et transparence	12
Thème clé 4 – Relation de confiance avec les collectivités autochtones	12
Thème clé 5 – Éducation et concertation	12
Thème clé 6 – Durabilité et environnement	13
Thème clé 7 – Transport	13
Thème clé 8 – Cadre de responsabilité partagée / indépendance de l'entité responsable	13
Thème clé 9 – Intendance perpétuelle et stockage des déchets	14
Thème clé 10 – Regroupement et centralisation	14
Thème clé 11 – Une stratégie par et pour les Canadiens et les peuples autochtones	14



## Résumé

À l'automne 2020, le ministre des Ressources naturelles du Canada a confié à la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) le mandat de diriger un processus de concertation avec les Canadiens et les peuples autochtones afin d'éclairer l'élaboration d'une stratégie intégrée pour la gestion à long terme de tous les déchets radioactifs canadiens, et en particulier des déchets de faible et moyenne activité, dans le cadre de l'examen de la politique de gestion des déchets radioactifs du gouvernement canadien. La SGDN a été invitée à diriger ce travail en raison des 20 années d'expérience reconnue qu'elle avait acquises dans la concertation avec les Canadiens et les peuples autochtones sur la planification de la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié.

L'intention derrière la Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs (SIDR) était d'identifier les prochaines étapes à suivre pour pallier les lacunes de la stratégie actuelle de gestion des déchets radioactifs canadiens et de préparer l'avenir au regard de cette question ([plandechetsradioactifs.ca](http://plandechetsradioactifs.ca)). La Stratégie intégrée devrait s'appuyer sur le plan élaboré par la SGDN pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire canadiens. Elle devrait en particulier :

- Dresser un bilan de la situation actuelle relative à la gestion des déchets radioactifs au Canada en ce qui a trait aux volumes actuels et futurs des déchets, ainsi qu'à leurs caractéristiques, lieux de stockage et propriété;
- Faire le point sur les plans et le degré d'avancement de la gestion à long terme et des solutions d'élimination des déchets canadiens, et déterminer les lacunes qui doivent être comblées;
- Proposer des approches conceptuelles pour la gestion des déchets pour lesquels nous n'avons pas encore de plan à long terme, y compris des solutions techniques pour la gestion à long terme ou le stockage et des options pour relatives au nombre d'installations de gestion à long terme des déchets canadiens;
- Formuler des recommandations au regard des étapes de mise en œuvre, l'intégration, l'établissement et l'exploitation des installations de gestion à long terme des déchets.

Ce rapport présente l'ébauche de cette stratégie et sollicite une rétroaction sur les recommandations qu'il contient. La période de concertation se terminera le 24 octobre 2022, soit 60 jours suivant la date de publication. Les commentaires reçus seront alors revus et considérés afin d'informer les recommandations finales de la SIDR. Le rapport final ne sera soumis au Ministre des Ressources Naturelles du Canada que suite à la publication de la *Politique canadienne en matière de gestion des déchets et de déclassé* révisée qui, au moment de la rédaction, est anticipée pour le dernier trimestre de 2022, afin d'assurer que les recommandations finales soient en ligne avec et supporte la politique.

## Options techniques et inventaires

En 2020, la SGDN a amorcé ses travaux en entreprenant une étude comparative internationale des meilleures pratiques utilisées pour la gestion des déchets radioactifs de faible et moyenne activité. Sur la base de ce travail, six (6) options potentielles de gestion à long terme des déchets canadiens de faible et moyenne activité ont été identifiées par la SGDN :

- [Monticule ouvragé de confinement](#)
- [Enceintes de béton](#)
- [Caverne rocheuse peu profonde](#)
- [Dépôt géologique en profondeur](#)
- [Forage profond](#)
- [Intendance perpétuelle](#)

À la suite de l'étude comparative, la SGDN a commandé une évaluation technique préliminaire des six options potentielles. Des renseignements sommaires ont été recueillis sur les inventaires actuels et prévus auprès des propriétaires de déchets canadiens actuels afin d'identifier les déchets canadiens de faible et moyenne activité existants et futurs qui ne sont à l'heure actuelle l'objet d'aucun plan de gestion à long terme. Le volume établi s'élève approximativement à 294 000 m<sup>3</sup> de déchets de faible activité (DFA), 51 000 m<sup>3</sup> de déchets de moyenne activité (DMA) et moins de 10 m<sup>3</sup> de déchets de haute activité (DHA). Les options ont été évaluées d'un point de vue technique en fonction des caractéristiques des stocks actuels et prévus de déchets de faible et moyenne activité.

Volume de déchets radioactifs sans plan de gestion à long terme

**DFA : 294 000 m<sup>3</sup>**

**DMA : 51 000 m<sup>3</sup>**

**DHA : moins de 10 m<sup>3</sup>**

Le monticule ouvragé de confinement a été considéré comme l'option la plus appropriée pour les déchets de faible activité en vrac, comme la terre et le béton démolé, compte tenu de leurs faibles concentrations de radionucléides et du grand volume de déchets qu'ils représentent. Il pourrait aussi être adéquat pour d'autres types de déchets de faible activité à la suite d'une analyse plus approfondie. L'enceinte de béton et la caverne rocheuse peu profonde ont été considérées comme les options les plus appropriées pour les déchets de faible activité non en vrac, en raison du degré accru de confinement et d'intégrité structurelle qu'elles offrent (barrière en béton ou masse rocheuse) par rapport au monticule de confinement ouvragé. Ces options de gestion à long terme pourraient également convenir aux déchets de faible activité en vrac.

Le dépôt géologique en profondeur est ressorti comme l'option la plus appropriée pour tous les déchets de moyenne activité. De plus, le stockage regroupé de tous les déchets de faible activité non en vrac a été envisagé comme option possible de gestion. Les forages profonds sont considérés comme une autre option de gestion à long terme pour les déchets de moyenne activité de petite dimension, tels que les sources scellées désaffectées et les résines échangeuses d'ions usées.

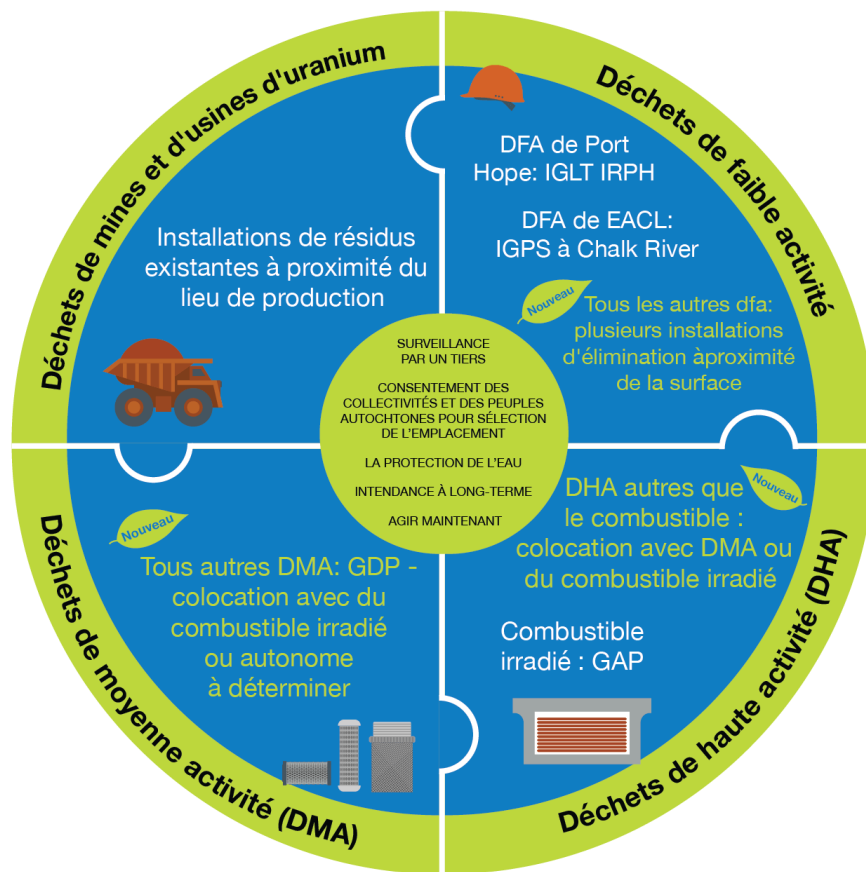
## Ébauche de la stratégie intégrée

Avec la contribution importante des producteurs et des propriétaires des déchets, du gouvernement, des peuples autochtones et des Canadiens intéressés, la SGDN s'est appliquée à cerner les lacunes des plans actuels de gestion à long terme des déchets radioactifs et à proposer des solutions techniques qui permettront de pallier ces lacunes. Les recommandations résultantes proposent des options relatives au nombre optimal d'installations de gestion à long terme dont devrait disposer le Canada, de même qu'aux étapes de mise en œuvre, à l'intégration, au choix du ou des emplacements, ainsi qu'à la construction et à l'exploitation des installations pour tous les déchets radioactifs canadiens, sans égard à la façon dont ils ont été produits. Ce projet de stratégie représente un pas de plus et s'appuie sur ce que nous ont dit les Canadiens et les peuples autochtones. La stratégie ne vise pas à remplacer les autres projets en cours, mais plutôt les comprendre.

**Tableau 1 Ébauche de la Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs**

Type de déchets		Plan de gestion à long terme	Responsabilité pour mise en œuvre	État
Déchets des mines et usines de concentration d'uranium		Installations de stockage définitif près de la surface à proximité du point de génération	Compagnies d'exploitation minière	Installations existantes
Déchets de faible activité (DFA)	Déchets historiques de faible activité de la région de Port Hope	Installations de gestion des déchets à long terme de l'initiative de la région de Port Hope (IGDLTIRPH)	Laboratoires Nucléaires Canadiens	Installations existantes
	Déchets de faible activité appartenant à Énergie Atomique du Canada Limitée (ÉACL)	Installation de gestion de déchets près de la surface (IGDPS) située au site des Laboratoires de Chalk River	Énergie Atomique du Canada Limitée (ÉACL)	Projet en cours (en processus d'examen réglementaire)
	Tous les autres déchets de faible activité	Plusieurs installations de gestion de déchets près de la surface	Propriétaires des déchets	Nouveau projet recommandé pour la SIDR
Déchets de moyenne activité (DMA)		Un seul dépôt géologique en profondeur (DGP) - colocation avec le combustible irradié ou DGP distinct, à être déterminé	Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)	Nouveau projet recommandé pour la SIDR
Déchets de haute activité (DHA)	Combustible irradié	Gestion adaptative progressive (GAP) comprenant un dépôt géologique en profondeur (DGP)	Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)	Projet en cours (en processus de sélection de site)
	Déchets de haute activité autres que le combustible irradié	Colocation dans un DGP avec le combustible irradié ou dans un DGP avec les Déchets de moyenne activité	Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)	Nouveau projet recommandé pour la SIDR

# L'ébauche de la stratégie



Le processus suivi, le travail accompli et les commentaires reçus pour élaborer cette version préliminaire sont décrits dans le présent rapport.

## Recommandations proposées pour la mise en œuvre de la stratégie

Les recommandations suivantes tiennent compte des données tirées de l'analyse comparative internationale, du bilan dressé, des évaluations techniques et des estimations de coûts, de même que des activités de concertation menées avec le public et les Autochtones. Ces recommandations visent à combler les lacunes existantes relatives à la gestion à long terme des déchets radioactifs canadiens. Ces recommandations et les projets de stockage en cours ou faisant l'objet d'évaluations réglementaires au moment de la rédaction du présent document composent ensemble une stratégie complète pour la gestion de tous les déchets radioactifs canadiens actuels et futurs.

## Recommandation 1 : Les déchets de faible activité devraient être stockés dans plusieurs installations près de la surface, la mise en œuvre étant confiée aux propriétaires des déchets

Le stockage des déchets de faible activité est conforme aux meilleures pratiques internationales et a été préféré par la majorité des participants.

D'un point de vue technique, financier et sociétal, le stockage à faible profondeur est la meilleure option pour confiner ces déchets jusqu'à ce qu'ils ne présentent plus de danger.

L'option de l'Enceinte de béton est l'approche technique recommandée pour le stockage de tous les déchets de faible activité. Le Monticule ouvragé de confinement est l'option la plus souvent privilégiée d'un point de vue sociétal et financier, mais elle ne convient qu'à 6 % de l'inventaire de déchets d'après les évaluations techniques préliminaires.

D'un point de vue sociétal, la construction de multiples installations multiples dans des collectivités d'accueil consentantes a été préférée en raison des grands volumes de déchets à gérer et des considérations liées au transport. La centralisation a également recueilli un appui important et, sur le plan financier, les économies d'échelle associées pourraient favoriser la centralisation. Une analyse plus détaillée, y compris des coûts de transport, devrait être réalisée à ce sujet. Le concept des installations régionales devrait être exploré plus avant.

### SAVIEZ-VOUS QUE :

Les déchets de faible activité (DFA) sont produits par les réacteurs en exploitation et les utilisations médicales, universitaires, industrielles et commerciales de substances radioactives.



Les DFA contiennent des matières renfermant des radionucléides en quantités supérieures aux niveaux de libération et aux quantités d'exemption (tels que définis dans le Règlement sur les substances nucléaires et les appareils à rayonnement), mais ils sont généralement caractérisés par une quantité limitée de radionucléides à longue période.

Les DFA requièrent l'isolement et le confinement pour des périodes pouvant atteindre quelques centaines d'années. Une installation de stockage ouvragée près de la surface convient généralement pour ces déchets.

## Recommandation 2 : Les déchets de moyenne activité devraient être stockés dans un seul dépôt géologique en profondeur dont la mise en œuvre serait confiée à une seule organisation, la SGDN

Le stockage des déchets de moyenne activité est conforme aux meilleures pratiques internationales et a été préféré par la majorité des participants.

D'un point de vue technique et sociétal, le stockage dans un dépôt géologique en profondeur est la meilleure option pour isoler ces déchets de l'environnement. Cette approche permettrait également de stocker les déchets de haute activité autre que le combustible.

Nous avons entendu de la part des participants qu'il serait préférable d'opter pour un endroit centralisé au pays pour stocker les déchets de moyenne activité plutôt que plusieurs installations régionales. D'un point de vue sociétal, stocker ces déchets avec le combustible irradié reçoit le même niveau d'appui que l'option d'un dépôt géologique en profondeur distinct



pour les déchets de moyenne activité. D'un point de vue financier, le stockage mixte des DFMA et du combustible irradié est l'option la plus économique.

Nous avons entendu de la part des participants qu'ils appuyaient que la SGDN soit l'organisme chargé de la mise en œuvre du plan pour les déchets de moyenne activité

### Recommandation 3 : Une tierce partie, indépendante des organismes chargés de la mise en œuvre, devrait superviser la mise en œuvre de la stratégie

Lors de l'élaboration de la SIDR, un appui considérable a également été exprimé à l'égard d'une supervision indépendante de la mise en œuvre de la stratégie pour les déchets radioactifs, ainsi que d'une participation plus grande et soutenue des parties intéressées tout au long du cycle de vie des installations. Les propriétaires de déchets conserveraient la responsabilité du financement, de la planification, du développement et de l'exploitation de leurs sites de stockage de déchets radioactifs.

Ressources naturelles Canada devrait considérer un modèle de supervision indépendant des organismes chargés de la mise en œuvre. Ce modèle de supervision devrait considérer des mécanismes pour incorporer les conseils ou la participation des parties intéressées tel que les peuples autochtones et les organisations de la société civile.

### Recommandation 4 : Le consentement des collectivités et des peuples autochtones locaux dans le territoire desquels les installations futures seront planifiées doit être obtenu lors du processus de sélection de l'emplacement des installations

Cette considération a été jugée prioritaire par la majorité des contributeurs. Elle est également conforme aux objectifs du projet de politique canadienne sur les déchets radioactifs en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP).

### Recommandation 5 : Lors de la conception des installations, la priorité doit être accordée à la protection de l'eau

Bien que la sûreté puisse être démontrée d'un point de vue technique quel que soit l'emplacement, il pourrait être difficile d'obtenir un appui sociétal pour des installations situées à proximité de sources importantes d'eau potable. Il s'agissait d'une priorité pour la plupart des participants, qui estimaient fortement que les sites de stockage des déchets ne devraient pas être construits près des sources d'eau potable, craignant qu'ils puissent les contaminer et affecter leur mode de vie.

Même que les participants ont indiqué que les installations devraient être situées loin de toute source d'eau importante, la réalité du paysage canadien est que cela n'est pas possible. La protection de l'eau est primordiale et, par conséquent, toute installation de stockage doit respecter les normes les plus rigoureuses en matière de protection de l'environnement et de l'eau.

## Recommandation 6 : Les installations de stockage doivent faire l'objet d'un suivi à long terme

Les déchets et les installations doivent être surveillés aussi longtemps que les générations futures le jugeront nécessaire pour garantir que l'environnement reste protégé. Ce concept englobe également la transmission des connaissances sur les déchets et leur emplacement aux générations futures, ainsi que l'examen périodique des plans de surveillance destiné à déterminer s'ils sont toujours adéquats ou nécessaires.

## Recommandation 7 : Nous devons agir maintenant et ne pas abandonner cette tâche aux générations futures

Une stratégie intégrée est nécessaire, et nous devons déterminer, avec un sentiment d'urgence, l'approche à suivre pour la gestion à long terme des déchets de faible et moyenne activité plutôt que de laisser ce fardeau aux générations futures. Cela nécessitera un engagement et un soutien permanents de la part du gouvernement, ainsi qu'une structure qui sera habilitée à assurer la mise en œuvre de la stratégie, quels que soient les changements de pouvoir qui surviendront.

## Recommandations supplémentaires qui ne sont pas de la portée immédiate de la SIDR

Les travaux sur la SIDR n'ont pas porté sur les options de traitement supplémentaire des déchets (p. ex. la réduction du volume) au-delà de celles prévues et quantifiées par les propriétaires des déchets. Sous réserve d'études futures, la Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs pourrait bénéficier d'une approche holistique de traitement des déchets qui serait appliquée en amont de leur stockage. De plus, une approche intégrée pourrait ouvrir des avenues de traitement des déchets résultant d'économies d'échelle pour des options de traitement des déchets qui n'étaient pas encore accessibles aux petits propriétaires de déchets.

## Concertation

En 2021, la SGDN a entrepris avec les Canadiens et les peuples autochtones un processus de concertation comprenant en menant des recherches sur l'opinion publique, en tenant un sommet pour entendre divers points de vue sur la question, en écoutant les citoyens au cours d'une série de séances de concertation organisées dans les collectivités où des déchets sont actuellement entreposés, et en animant des discussions en table ronde et des ateliers techniques. Au total, la SGDN a mené plus de 70 activités de concertation sous différents formats sur une période de 18 mois, de janvier 2021 à juin 2022. Près de 4000 personnes y ont participé au total. Voici un résumé des principaux thèmes qui sont ressortis de cette concertation.



### Thème clé 1 – La sûreté est d’une importance primordiale

Le thème le plus marquant qui s’est dégagé de l’ensemble des activités de concertation est l’importance de la sûreté dans tous les aspects de l’élaboration et de la mise en œuvre de la Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs. Les participants ont accordé la priorité à la sûreté par rapport aux considérations de coûts. En tant que priorité, la sûreté doit être envisagée dans une perspective à long terme, afin que la stratégie soit en mesure de répondre aux risques futurs et de garantir la protection des gens dans des conditions environnementales, gouvernementales et technologiques futures imprévisibles et potentiellement instables.

## Thème clé 2 – Il faut agir maintenant

Une stratégie intégrée est nécessaire et nous devons déterminer l'approche à suivre pour la gestion à long terme des déchets de faible et moyenne activité. Il a été généralement convenu lors des activités de concertation que la bonne chose à faire serait de mettre en oeuvre un plan pour tous les déchets radioactifs canadiens et de le faire avec un sentiment d'urgence plutôt que d'abandonner ce problème aux générations futures.

## Thème clé 3 – Communication et transparence

Les participants ont insisté sur le fait qu'une communication claire, factuelle et inclusive, qui fournit un contexte de manière pertinente, accessible et impartiale, est essentielle. La transparence, y compris une communication claire, ouverte et continue sur les décisions et les processus, est très importante. La transparence sur les déchets et les risques potentiels qui y sont associés est également nécessaire, tout comme une communication efficace fournissant une mise en contexte lorsque nécessaire. Certains participants ont mentionné qu'il sera important de donner une plus grande visibilité aux inventaires de déchets, tels qu'ils existent aujourd'hui, et tels qu'ils devraient évoluer dans le futur.

## Thème clé 4 – Relation de confiance avec les collectivités autochtones

Une concertation approfondie et l'établissement de relations suivies avec les collectivités autochtones doivent être au cœur de l'élaboration et de la mise en oeuvre du plan. Il est important d'écouter les peuples autochtones pour restaurer leur confiance, établir des relations avec eux et affirmer l'importance de la réconciliation. Intégrer le savoir autochtone au même titre que la science occidentale a également été jugé important afin que la stratégie tienne compte aussi bien de l'avenir lointain que des considérations plus immédiates. Les participants souhaitaient que la stratégie reflète le droit des collectivités autochtones à un consentement préalable libre et éclairé et garantisse qu'aucune pratique ne vise à exploiter les peuples autochtones dans le cadre de leur participation.

## Thème clé 5 – Éducation et concertation

Une pleine concertation est nécessaire pour obtenir une réelle adhésion à une stratégie qui conviendra au public canadien. L'importance de la concertation avec les jeunes a aussi été soulignée. L'éducation est essentielle pour permettre aux personnes et aux collectivités potentiellement touchées d'être bien informées et doit être davantage intégrée aux discussions pour aider les Canadiens et les peuples autochtones à comprendre les défis uniques que posent les déchets radioactifs et la façon dont la sûreté sera assurée. Tirer des enseignements des meilleures pratiques scientifiques internationales a également été identifié comme une voie importante à suivre pour à la fois protéger le public et optimiser l'aspect économique de la stratégie, deux éléments importants, aujourd'hui comme à long terme. Les jeunes ont exprimé la nécessité d'une stratégie d'éducation intergénérationnelle pour cultiver chez eux un sens de la responsabilité au regard de la mise en oeuvre de la stratégie à long terme.

## Thème clé 6 – Durabilité et environnement

En plus de la sûreté de la collectivité et de ses résidents, réduire au minimum l’empreinte carbone et protéger l’environnement à long terme, en particulier l’eau sont des éléments qui ont été jugés importants. Des participants ont insisté sur le fait que nous devons être attentifs à l’urgence climatique afin de garantir que chaque aspect de cette stratégie soit durable, tienne compte des risques posés par les changements climatiques, respecte l’environnement et protège les sources d’eau pour toutes les générations futures. L’objectif de réduire au minimum les incidences sur l’environnement devrait être envisagé dans le cadre d’une approche fondée sur le cycle de vie et inclure les volets de la construction des installations et du transport des déchets radioactifs. Les jeunes participants étaient très conscients du racisme environnemental exercé historiquement, notamment envers les collectivités autochtones. Ils ont souligné que la justice environnementale devait être un élément essentiel à considérer lors des discussions sur le nombre d’installations à construire et leur emplacement.

## Thème clé 7 – Transport

Le transport est un aspect particulièrement important du plan de gestion à long terme. Les gens avaient beaucoup de questions sur les risques associés au transport et sur les conséquences des accidents de transport sur la sûreté des déchets radioactifs transportés, et préféraient généralement réduire au minimum le transport des déchets radioactifs afin de réduire tout risque associé. Parmi les autres préoccupations soulevées concernant le transport, citons le coût, l’augmentation potentielle des émissions de gaz à effet de serre et les impacts environnementaux potentiels de la construction de nouvelles routes d’accès. Les points de vue des participants sur les risques relatifs du transport ont influencé leur opinion sur la possibilité de construire un seul dépôt centralisé pour les déchets de faible et de moyenne activité ou de mettre en oeuvre plusieurs installations de stockage qui seraient à plus grande proximité de l’endroit où les déchets sont produits.

## Thème clé 8 – Cadre de responsabilité partagée / indépendance de l’entité responsable

Les points de vue variaient quant à déterminer qui devrait être responsable de la supervision de la stratégie. Il y avait des divergences d’opinions sur le rôle de l’industrie, mais les gens s’entendaient généralement pour dire que la gestion des déchets devrait être assurée par une seule entité, qui posséderait l’expertise appropriée, serait indépendante des organismes chargés de la mise en oeuvre et serait assujettie à une surveillance réglementée en matière de sûreté et d’environnement. La gouvernance d’une telle entité a fait l’objet de différentes idées, certains suggérant que l’organe de gouvernance chargé de la supervision soit composé de représentants de l’industrie, d’organisations de la société civile et des peuples autochtones, et d’autres privilégiant le fait que la supervision reste indépendante et dispose de l’expertise appropriée. Un large appui a été accordé à l’option d’un financement de la stratégie par les propriétaires de déchets.

## Thème clé 9 – Intendance perpétuelle et stockage des déchets

Une majorité des participants ont appuyé l'idée de trouver des solutions pour stocker les déchets de manière dès maintenant, et de ne pas abandonner la décision aux générations futures. L'incertitude quant aux changements climatiques et la question de savoir si les changements de gouvernement ou de société à long terme pourraient rendre les déchets vulnérables dans le cadre de dispositions de stockage indéfinies sont quelques-unes des préoccupations qui ont été citées. Des participants souhaitaient que les déchets de moyenne activité soient gérés de la même manière que les déchets de haute activité et qu'ils soient stockés dans un dépôt géologique en profondeur. Cependant, d'autres considéraient que l'intendance perpétuelle serait la stratégie à privilégier, en particulier pour les déchets de faible activité, sur la base de considérations telles que les possibles innovations technologiques futures, la garantie que les déchets ne seront pas oubliés et la capacité de surveiller constamment les déchets afin de s'assurer que tout impact environnemental puisse être identifié et corrigé avant qu'il ne cause des dommages importants, en particulier à la nappe phréatique.

## Thème clé 10 – Regroupement et centralisation

Les avis à ce sujet variaient, certains participants estimant que réduire le nombre d'installations pourrait présenter des avantages. Des participants ont reconnu qu'il serait difficile de trouver des collectivités hôtes consentantes et informées, et que l'obligation d'obtenir le consentement préalable, libre et éclairé des Autochtones diminuait la probabilité de trouver plusieurs sites pour des installations. Cependant, des préoccupations ont été soulevées quant à l'impact qu'aurait la mise en oeuvre d'un site unique sur le transport des déchets. Certains participants ont souligné l'importance de prévoir des dispositions techniques appropriées pour les différents types de déchets situés dans la même installation, tandis que d'autres ont souligné les avantages en termes de coûts du regroupement de l'expertise et des installations en un seul endroit.

La majorité d'entre eux préféraient l'utilisation d'une installation centralisée pour les déchets de moyenne activité afin de permettre un meilleur contrôle et une meilleure surveillance pendant la longue durée de vie de ces déchets, et, potentiellement, de réaliser des économies potentielles de coûts et de temps. La centralisation des déchets de moyenne activité a été jugée préférable pour limiter à un seul endroit l'exposition aux risques potentiels au lieu de mettre à risque plusieurs zones écologiques. L'idée du regroupement et de la centralisation a été plus largement appuyée pour les déchets de moyenne et haute activité que pour les déchets de faible et moyenne activité. Les volumes de déchets de faible activité sont plus importants et les participants ont généralement estimé qu'il serait préférable de les laisser plus près des sites où ils ont été produits ou entreposés, plutôt que de les transporter sur de grandes distances. Quelle que soit l'option choisie, le consentement de la collectivité a été identifié comme un impératif pour toute installation de stockage.

## Thème clé 11 – Une stratégie par et pour les Canadiens et les peuples autochtones

Globalement, au cours de l'ensemble des séances, il était manifeste que les participants souhaitaient que cette stratégie soit créée par et pour les Canadiens et que cela était essentiel pour obtenir leur adhésion. Une stratégie inclusive est une stratégie qui reflète les points de vue du public. De plus, la SIDR doit tenir compte des conditions et de l'environnement uniques du Canada, notamment la taille du pays, la diversité des Canadiens et les changements climatiques.